

JPMorgan Funds

JPMorgan Investment Funds

Toutes les informations concernant les Liquidités à titre accessoire figurant dans la Description des Compartiments ont été regroupées dans la section « Utiliser le Prospectus » des Prospectus afin de simplifier et de rationaliser la communication de ces informations. L'information consolidée sera formulée comme suit :

« **Liquidités à titre accessoire** Peuvent être détenues par un Compartiment à concurrence de 20% des actifs nets et jusqu'à 100% des actifs nets de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient. »

Les Compartiments qui ont recours à des dépôts auprès d'établissements de crédit, à des instruments du marché monétaire et à des fonds du marché monétaire (« **Quasi-liquidités** ») à des fins défensives et d'investissement conservent des informations spécifiques à cet égard dans la section Description des Compartiments, qui spécifient les limites correspondantes.

Les informations équivalentes relatives à la gestion temporaire des souscriptions et des rachats en espèces et des paiements courants et exceptionnels ont été rationalisées et les limites supprimées, ce qui permet aux Compartiments de faire face à une augmentation temporaire des Quasi-liquidités due à l'activité de souscription et de rachat. Les Compartiments détiennent généralement un niveau minimal de Quasi-liquidités, nettement inférieur à la limite supprimée. Tous les Compartiments continueront à être gérés conformément aux objectifs et principales expositions d'investissement actuellement en vigueur.

Aucune modification n'est apportée au mode de gestion des Compartiments et il n'y a pas d'augmentation du profil de risque des Compartiments.

Pour toute question concernant cette mise à jour ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds et JPMorgan Investment Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.